



Baie-Mahault, le 1^{er} janvier 2024

ET LES ÉTRENNES CONTINUENT AU CP : TENTATIVE D'AGRESSION AU CD2 NORD.

Cher(e)s Collègues,

Nouvelle année, on prend les mêmes et on continue. L'année aurait pu commencer calmement au Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault. Mais non, l'un de nos usagers contraints a décidé autrement en faisant chier son monde.

En ce 1^{er} du nouvel an, lors de la distribution du repas au CD2 Nord, un détenu connu pour ses problèmes psy (**encore un !!!**) et pour **son transfert en MOS sur l'établissement**, a voulu s'entraîner aux poings, ou présenter ses vœux à sa manière à l'un de nos collègues. Monsieur est sorti comme une furie et a **tenté de mettre un coup de poing au visage de notre collègue Darius**. Ce dernier esquive le coup et glisse sans gravité. Les autres collègues présents s'empressent de maîtriser le détenu mis au sol.

Peut-être que monsieur n'a pas apprécié la barquette servie et aurait préféré un menu digne de cette période festive ? On n'en saura rien mais une chose est sûre, **monsieur finira sa soirée belliqueuse au bal du quartier disciplinaire.**

Que retenir de cet énième incident ? Encore un détenu à problèmes, fragile psychologiquement, suivi par le SMPR, résidence CD2 Nord et qui n'a absolument pas sa place dans une détention. Et toujours les mêmes requêtes auprès de la DSPOM, à savoir des structures adaptées pour ce genre de personnes détenues.

FO Justice Bémao dénonce cette tentative d'agression à l'encontre du personnel.

FO Justice Bémao félicite les agents pour leur réactivité et leur professionnalisme.

FO Justice Bémao rappelle la règle : fou ou pas fou, une agression ou tentative d'agression doit être lourdement condamnée et punie lors du passage en commission de discipline. Pas d'excuses pour ces détenus violents.

Le bureau local FO Justice Bémao